

**Arrêté du 19 décembre 2016 modifiant  
l'arrêté du 14 octobre 2016 fixant la  
composition de la commission de  
coordination dans les domaines de la  
prévention, de la santé scolaire, de la santé  
au travail et de la protection maternelle et  
infantile**

**Le directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine,**

VU le code de la santé publique, notamment l'article L1432-1 et les articles D1432-1 à 3 ;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

Sur proposition des autorités et institutions concernées ;

**Arrête**

**Article 1<sup>er</sup>** : La composition de la commission de coordination dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile est modifiée comme suit :

- a) Le directeur général de l'agence régionale de santé ou son représentant**
- b) Le préfet de région ou son représentant**
- c) au titre de l'Etat exerçant des compétences dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé :**

Le recteur de l'académie de Bordeaux

Le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Le directeur régional des entreprises, de la consommation, du travail et de l'emploi

Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Le directeur interrégional de la protection judiciaire de la jeunesse

Le directeur départemental de la cohésion sociale de la Gironde

**d) au titre des collectivités territoriales :**

- **Le conseil régional :**

Désignation en cours (Titulaire)

*Désignation en cours (Suppléant)*

*Désignation en cours (Suppléant)*

Désignation en cours (Titulaire)

*Désignation en cours (Suppléant)*

*Désignation en cours (Suppléant)*

- **Le conseil départemental de la Charente :**

**Le président ou son représentant : Madame Brigitte FOURÉ** (Titulaire)

Madame Isabelle LAGARDE (*Suppléante*)

*Désignation en cours (Suppléant)*

- **Le conseil départemental de la Charente Maritime :**

**Le président ou son représentant : Monsieur Jean-Claude BEAULIEU** (Titulaire)

Madame Corinne GREGOIRE (*Suppléante*)

Madame Marie-Christine BUREAU (*Suppléante*)

- **Le conseil départemental de la Corrèze :**

**Le président ou son représentant : Madame Sandrine MAURIN** (Titulaire)

Monsieur Francis COLASSON (*Suppléant*)

Madame Agnès AUDEGUIL (*Suppléante*)

- **Le conseil départemental de la Creuse :**

**Le président ou son représentant :**

Madame Marie-Christine BUNLON (*Suppléante*)

Monsieur Patrice MORANCAIS (*Suppléant*)

- **Le conseil départemental de la Dordogne :**

**Le président ou son représentant : Docteur Bénédicte CAUCAT** (Titulaire)

Docteur Valérie BAYON-COSTE (*Suppléante*)

*Désignation en cours (Suppléant)*

- **Le conseil départemental de la Gironde :**

**Le président ou son représentant : Docteur François NORMANDIN** (Titulaire)

Docteur Isabelle BERTRAND-SALLES (*Suppléante*)

*Désignation en cours (Suppléant)*

- **Le conseil départemental des Landes :**

**Le président ou son représentant : Madame Dominique LUBIN** (Titulaire)

Monsieur Francis LACOSTE (*Suppléant*)

*Désignation en cours (Suppléant)*

- **Le conseil départemental du Lot-et-Garonne :**

**Le président ou son représentant : Madame Christine GONZATO-ROQUES (Titulaire)**

*Docteur Joël HOCQUELET (Suppléant)*

*Désignation en cours (Suppléant)*

- **Le conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques :**

**Le président ou son représentant : Madame Anne-Marie BRUTHÉ (Titulaire)**

*Madame Nicole DARASSE (Suppléante)*

*Désignation en cours (Suppléant)*

- **Le conseil départemental des Deux-Sèvres :**

**Le président ou son représentant : Madame Béatrice LARGEAU (Titulaire)**

*Madame Sylvie RENAUDIN (Suppléante)*

*Monsieur René BAURUEL (Suppléant)*

- **Le conseil départemental de la Vienne :**

**Le président ou son représentant : Madame Anne-Florence BOURAT (Titulaire)**

*Madame Rose-Marie BERTAUD (Suppléante)*

*Désignation en cours (Suppléant)*

- **Le conseil départemental de la Haute-Vienne :**

**Le président ou son représentant : Madame Gulsen YILDIRIM (Titulaire)**

*Madame Monique PLAZZI (Suppléante)*

*Madame Sylvie ACHARD (Suppléante)*

- **Les communes et groupements de communes :**

Désignation en cours (Titulaire)

*Désignation en cours (Suppléant)*

*Désignation en cours (Suppléant)*

Désignation en cours (Titulaire)

*Désignation en cours (Suppléant)*

*Désignation en cours (Suppléant)*

Désignation en cours (Titulaire)

*Désignation en cours (Suppléant)*

*Désignation en cours (Suppléant)*

Désignation en cours (Titulaire)

*Désignation en cours (Suppléant)*

*Désignation en cours (Suppléant)*

**e) au titre des organismes de sécurité sociale œuvrant dans le domaine de la prévention et de la promotion de la santé :**

**Monsieur Pierrick CHAUSSEE** (titulaire) - directeur adjoint de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Aquitaine

*Monsieur Jean-Michel JORLAND (Suppléant) – caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Centre Ouest*

*Monsieur Sylvain AUGEZ (Suppléant) – caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Aquitaine*

**Monsieur Thierry LEFEVRE** (Titulaire) – directeur de la caisse primaire d'assurance maladie des Deux-Sèvres

*Madame Hélène GORSE (Suppléante) – Caisse primaire d'assurance maladie de la Vienne*

*Madame Isabelle EL MESTARI (Suppléante) – Caisse primaire d'assurance maladie de la Gironde*

**Monsieur Philippe FLAHOU** (Titulaire) - directeur de la caisse de base du régime social des indépendants du Limousin

*Docteur Soyan OK (Suppléant) – régime social des indépendants Aquitaine*

*Madame Marie CHABRIERE (Suppléante) – régime social des indépendants Aquitaine*

**Madame Claude CHAUSSEE** (Titulaire) – Directeur Délégué à la Santé de la Mutualité sociale agricole de Gironde

*Docteur Jean-Louis MAZURIE (Suppléant) - Mutualité sociale agricole de Gironde*

*Monsieur Daniel ABALEA (Suppléant) - Mutualité sociale agricole de Gironde*

**Madame Valérie Eliçalde** (Titulaire) – Mutualité Française

*Madame Laurence BRICE (Suppléante) - Mutualité Française*

**Article 2** : Des membres supplémentaires, choisis parmi les autres contributeurs financiers de la prévention et de la promotion de la santé au niveau régional peuvent être admis sur décision de la commission prise à l'unanimité.

**Article 3** : La commission de coordination dans les domaines de la prévention, de la santé scolaire, de la santé au travail et de la protection maternelle et infantile est présidée par le directeur général de l'agence régionale de la santé ou son représentant.

**Article 4** : Les recours contre le présent arrêté sont présentés devant le tribunal administratif dans le délai de deux mois à compter de la date de notification ou de sa publication au recueil des actes administratifs.

**Article 5** : Le directeur du pilotage, de la stratégie et des parcours de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Fait à Bordeaux, le 19 décembre 2016

La Directrice générale adjointe  
de l'Agence Régionale de Santé  
Nouvelle-Aquitaine  
  
Hélène JUNQUA